

htc

Du 28 juin au 31 août 2017

HTC 10, CONÇU AVEC PASSION

50 €^{TTC}
REMBOURSÉS

pour l'achat d'un
HTC 10



DAS* : 0,417 W/kg

* Le DAS (Débit d'Absorption Spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/Kg. Lors de vos appels, il est recommandé d'utiliser le kit piéton.

Pour bénéficier de l'offre de remboursement de 50 € TTC vous devez :

- Acheter, entre le 28 juin et le 31 août 2017 un smartphone HTC 10 dans les enseignes suivantes : Rue du Commerce, TopAchat.com (hors vendeurs tiers hébergés sur le site de ces enseignes & hors marketplace)
- Compléter lisiblement les informations du bulletin de participation ci-dessous (ou inscrire vos coordonnées sur papier libre)
- Joindre dans une enveloppe :
 - Le bulletin de participation ci-dessous dûment rempli (ou vos coordonnées sur papier libre)
 - Une photocopie du ticket de caisse ou de la facture d'achat du smartphone HTC 10 avec prix et référence de l'appareil acheté. Pour les achats faits sur internet, joignez le mail de confirmation de commande ou le bon de commande.
 - Code-barres original EAN de votre smartphone
 - Un IBAN/BIC (RIB) émanant d'une banque française
 - IMEI original du produit acheté (numéro de 15 chiffres)
- Envoyer le tout sous enveloppe affranchie au tarif en vigueur au plus tard le 15 septembre 2017 (cachet de la poste faisant foi) à :

OPÉRATION HTC 10, Facility N°170624, 13844 VITROLLES CEDEX

Cette offre de remboursement est valable uniquement entre le 28 juin et le 31 août 2017 pour l'achat d'un smartphone HTC 10 dans la limite des stocks disponibles et réservée aux particuliers résidents en France métropolitaine (Corse inclus), DOM TOM et Monaco. Cette offre est valable uniquement pour les produits vendus en France et expédiés depuis la France métropolitaine (Corse incluse) et limitée à une participation par personne (même nom, même prénom et même adresse) et par IBAN.

Offre valable pour le produit dont l'EAN est le suivant :
HTC 10 : (EAN : 4718487688203, 4718487688197, 4718487688210)

Vous recevrez par virement bancaire 50 € (cinquante euros) toutes taxes comprises dans un délai de 8 semaines environ à compter de la réception de votre demande conforme envoyée avant le 15 septembre 2017 (cachet de la poste faisant foi). Toute demande illisible, raturée ou incomplète sera considérée comme nulle. Frais d'envoi et de copie des documents non remboursés. HTC SAS décline toute responsabilité en cas de perte ou de retard, sauf en cas de faute ou de manquement délibéré de la part de HTC SAS. Conformément à la loi n°78-17 « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez sur vos données de droits d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes. Vous pouvez exercer des droits, sous réserve de justifier de votre identité, en écrivant à HTC Europe Co Ltd Salamanca Wellington Street Slough, SL1 1YP Berkshire United Kingdom. Le fait de renvoyer le bon de participation vaut acceptation de ce qui précède. Les marques citées sont des marques déposées. Les réclamations envoyées après le 15 octobre 2017 ne seront plus traitées.



Complétez lisiblement le bon de participation ci-dessous

Civilité
Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
E-mail* @

htc
50 €^{TTC} REMBOURSÉS
pour l'achat d'un
HTC 10

Merci de cocher cette case si vous souhaitez recevoir par e-mail, ou téléphone les offres promotionnelles de la part de HTC